



La Prairie

Ecole et collège associatifs d'Education Nouvelle

1bis, rue des Néflier

31400 Toulouse



La Prairie

Le projet du Collège

Etablissement associatif laïque sous contrat

Adhérent à l'Association Nationale des Ecoles Nouvelles

1 bis, rue des Néfliers 31 400 Toulouse

tel. 05 62 26 83 60 - fax. 05 62 26 83 61



La Prairie

e.mail. adm.laprairie@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Un regard positif _____

Un travail de fédération de la classe : _____

Des apprentissages centrés sur le sens : _____

Deux projets étroitement imbriqués _____

1. Vers l'autonomie dans le travail : le cadre _____

Le Collège est le lieu de vie des adolescents. _____

a) Le travail de classe _____

Les cycles _____

Le système de notation _____

Les types d'aide _____

b) le travail de maison _____

c) La co-éducation, _____

La représentativité des parents : _____

2. Le collège : un lieu de socialisation _____

a) S'approprier des règles de vie _____

b) Etre acteur dans les lieux de parole. _____

Le conseil des élèves : _____

Le Grand Conseil du Collège : _____

les assemblées générales. _____

3. Des adultes porteurs du projet _____

Une équipe _____

Une démarche _____

Des échanges _____

La formation Collective : une culture du Collège _____

Annexe : Cours et Activités au Collège La Prairie _____

Emploi du temps officiel (1 séquence = 55 minutes) selon les classes _____

Activités propres à La Prairie _____

**LES PRINCIPES D' EDUCATION NOUVELLE
ADAPTES AUX ADOLESCENTS
FIL CONDUCTEUR DE TOUTES LES PRATIQUES**

Un regard positif

« ***Croire que les jeunes portent en eux des potentialités pour penser, inventer, apprendre et agir ensemble*** » (GFEN - Groupe Français d'Education Nouvelle)

12 lignes forces du collège

Accueil et prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre qui est le nôtre

- Pédagogie du projet et des projets fédérateurs
- Pédagogie et évaluations différenciées
- Construction de l'autonomie
- Responsabilisation sociale, éducative et scolaire au niveau de l'individu et du groupe
- Construction du sens dans les savoirs, les savoir-faire et le savoir- être
- Regard positif sur le jeune : valorisation des réussites sociales, scolaires, humaines
- Partenariat éducatif avec les parents
- Accompagnement dans la construction du projet d'orientation
- Ouverture culturelle, créativité
- Apprentissage de l'utilisation raisonnée, des nouvelles technologies de la 6ème à la 3ème

...et nous les déclinons à travers :

Un travail de fédération de la classe :

Dés la rentrée, nous travaillons avec les élèves sur la fondation du groupe- classe pour en construire l'identité. Ce moment fort est animé par les professeurs principaux parfois suivi d'une Assemblée Générale réunissant tout le collège.

Tout au long de l'année nous poursuivons la **construction de l'autonomie**, de la **responsabilisation et de la socialisation de chacun dans l'établissement en pratiquant** la Pédagogie Institutionnelle au cours des apprentissages scolaires et dans les lieux spécifiques: conseil des élèves et des délégués, assemblés de niveau, assemblée générale....

Des apprentissages centrés sur le sens :

- la démarche de mise en projet, moyen privilégié pour faire vivre l'acquisition des connaissances.
- les **démarches cognitives (ou démarches de l'intelligence)** sur des objets de plus en plus abstraits afin d'accéder à la conceptualisation.
- la démarche d'observation sur des supports concrets et abstraits
- la démarche expérimentale et d'investigation
- **l'approche globale du jeune**
- **la créativité** alliant libre expression et apprentissage technique
- **l'ouverture culturelle**
- **l'importance accordée à toutes les disciplines** car chacune concourt à enrichir une vision du monde
- **la création des conditions pédagogiques et éducatives permettant au jeune d'être acteur de ses apprentissages.**

A la Prairie, l'objectif scolaire est inséparable d'un projet éducatif plus vaste visant à l'appropriation par l'élève de sa propre scolarité et à la reconnaissance de compétences multiples de chacun. Nous savons tous, par expérience, que les chemins de la réussite sont divers, parfois inattendus, et qu'une personne, pour son développement, a besoin de mettre en jeu toutes ses capacités.

La pédagogie en collège doit donc prendre en compte les différences entre les élèves dans leurs acquis et leurs démarches, par rapport aux savoirs scolaires à leur motivation, leur rapport au groupe, leurs relations avec les adultes. Tous ces éléments sont autant de supports à la réussite de leur scolarité et à la construction de leur personnalité.

Enseigner dans un esprit d'Education Nouvelle en collège, c'est être convaincu que l'Ecole dans son sens large est une situation complexe dans laquelle interfèrent de nombreux paramètres (intellectuels, affectifs, familiaux, sociaux ...). Le travail de l'enseignant doit tenir compte de cette combinaison dans sa réflexion et sa pratique pédagogique (recherche des moyens les plus appropriés, utilisation du groupe comme ressource, mise en place d'un milieu-classe riche et divers...) pour favoriser les apprentissages, développer l'autonomie et la citoyenneté.

Le collège se situe entre l'école primaire et le lycée : **ce n'est plus l'école mais ce n'est pas un « pré-lycée »**. Il se situe à une période sensible dans la construction de la personnalité : le jeune est un être en devenir à qui on va demander progressivement de faire des choix ; de construire son projet d'études ultérieures.

Deux projets étroitement imbriqués

Dans un Collège « Education Nouvelle », si l'objectif majeur demeure la construction de la personne, le but à plus court terme est sa meilleure réussite scolaire possible en tant qu'élève. Ainsi, deux projets se dynamisent et se fondent l'un dans l'autre autour de deux références :

- la première, incontournable, est le contrat scolaire qui nous lie aux normes académiques

dont nous sommes partie prenante et qui constitue la base de notre métier d'enseignant.

- la seconde référence, c'est le projet pédagogique et éducatif Education Nouvelle qui constitue une approche différente de la fonction d'enseigner et la possibilité pour les élèves de vivre leurs études autrement.

La réflexion de l'équipe est entièrement centrée sur la recherche « leviers » pour que chaque élève puisse trouver son propre parcours scolaire et personnel en vue de s'intégrer au mieux dans le monde qui l'entoure.

1. Vers l'autonomie dans le travail : le cadre

Le Collège est le lieu de vie des adolescents.

Aider les adolescents à se construire c'est leur fournir des cadres pour étayer leur évolution pendant un temps et les accompagner vers leur autonomie ; C'est aussi les préparer aux contraintes et aux frustrations de leur vie d'adulte, avec fermeté mais dans la confiance.

Les efforts qu'ils vont avoir à fournir sont indispensables pour grandir mais ils ne sont pas toujours abordés sans difficultés. Dès leur entrée au Collège, ils vont se trouver confrontés à des ruptures multiples par rapport au Primaire : de « grands » des petits, ils vont se retrouver « petits » parmi les grands ; au lieu d'un adulte unique, « centre » de la classe, ils vont avoir à s'adapter à 8 ou 9 enseignants de disciplines variées, voire inconnues. D'une grande journée de travail, ils vont passer à de petites séquences de cours où maintenir un rythme collectif devient le souci majeur ; enfin ils vont avoir à affronter les exigences du Collège en matière d'écrit en qualité et en quantité à travers le travail de classe et les devoirs à la maison.

a) Le travail de classe

A la Prairie, le Projet Pédagogique, reconnu par les instances académiques, permet de maintenir des classes à effectifs inférieurs à la moyenne nationale.

Les méthodes actives basées sur la réflexion, sur la recherche, les manipulations, la stimulation du travail de groupe, mettent l'élève en situation d'entreprendre. Conjointement, sa prise de conscience des supports de la réussite va l'aider à élaborer des stratégies pour que son travail soit efficient. Et c'est en classe en priorité mais aussi au cours des conseils des élèves, des travaux dirigés, en tutorat, en étude, en documentation qu'il est guidé pour prendre conscience de :

- la dynamique d'un travail : notion de projet de travail, lecture de consigne et qualité de l'écoute.
- l'organisation du travail : les différentes approches possibles mais aussi le planning dans le temps.
- l'évaluation de son travail : entretiens individuels, suivi en tutorat, contrats.

La dimension de notre Collège, le travail d'équipe entre les professeurs, la connaissance de nos élèves nous ont permis de mettre en place une organisation basée sur un assouplissement des structures traditionnelles des classes de façon à pouvoir articuler plusieurs types d'aide sans figer les groupes.

Les cycles

cycle d'observation : la 6ème

- approfondissement des connaissances de l'Ecole Primaire
- découverte d'autres savoirs et savoir-faire
- section bilangue : apprentissage de l'Anglais et de l'Espagnol

cycle central : 5ème et 4ème

- les options :
 - en 5° et 4° : latin
 - en 5° section bilangue (suite)
 - en 4° NTA (Nouvelles Technologies Appliquées)
 - en 4° section européenne : espagnol
- interdisciplinarité
- approfondissement des savoirs et savoir-faire propres aux différentes disciplines.

Cycle d'orientation : la 3ème - double aspect

1. Construction du projet personnel d'orientation :

- Stages en entreprise
- Forum des métiers
- Visites au C.I.O.
- Tutorat avec le professeur principal autour des compétences scolaires en lien avec le projet d'orientation

2. Acquisitions scolaires :

- Consolidation des savoirs et savoir-faire propres au Collège dans la diversification future des parcours
- Liens collège/lycée
- Préparation au brevet des collèges
- Options :
 - Section européenne : espagnol
 - Latin
 - Découverte professionnelle (3h)

Le système de notation

Il prend en compte une double évaluation :

- L'évaluation formative, l'évaluation sans note en 6° et 5° par compétences et classeur de réussite. Il y a également des évaluations formatives dans les autres niveaux. Au jour le jour, au plus près des différentes étapes du travail, englobant un résultat intermédiaire, la régularité et la qualité des productions, un rythme de travail, les efforts d'une progression, la participation orale... C'est l'évaluation « aidante », celle qui accompagne, transmise sous forme d'appréciations écrites et qui donnent lieu à correspondance avec les parents : « carnet de correspondance » et relevé de notes. Elle est significative par rapport à un élève et une tâche donnée tout en restant ponctuelle : elle marque une étape entre le début d'un apprentissage et la maîtrise d'un savoir-faire plus global (exigible lors de l'évaluation du niveau).
- L'évaluation normative en 4° et 3° correspond, au stade atteint par l'élève en fin de trimestre par rapport à la norme « académique » de la classe dans laquelle il est inscrit. Cette norme se traduit par une note de niveau à partir des contrôles dans chaque matière mais nuancée par les résultats de l'évaluation formative.

Ainsi sont pris en considération le niveau réel de l'élève mais aussi sa progression sur tout le trimestre.

Les types d'aide

1. Le tutorat individuel

Il consiste pour le professeur principal à suivre un élève dont les difficultés ont été relevées en conseil des professeurs. Il s'agit alors d'amener l'élève à exprimer ses difficultés pour envisager une éventuelle orientation.

Il s'effectue en petit groupe, hebdomadaire ou par quinzaine : dans chaque classe avec la présence du professeur principal et d'un autre professeur ou d'un éducateur « vie scolaire ».

Pendant la première partie, les élèves font le bilan de leurs notes, de leur travail, de leur comportement et matérialisent tous ces éléments sur des fiches personnelles (courbe d'évolution des résultats, fiche d'évaluation de leur attitude scolaire...) tout en les commentant avec leurs professeurs.

Dans un deuxième temps, le tutorat devient plus collectif, en groupes d'élèves et autour de sujets liés à la méthodologie (comment réviser un contrôle, le travail du soir...) ou aux diverses stratégies de travail. L'échange d'idées et de points de vue des élèves « entre eux » nous est apparu d'une très grande efficacité.

2. les heures de soutien :

Elles s'adressent aux élèves en difficulté en 6ème et 5ème sur des heures de cours : un enseignant assiste un élève pour remédier à des difficultés repérées auparavant par les résultats aux évaluations nationales en 6ème ou ciblées par les observations de l'équipe pédagogique.

L'efficacité de ce soutien est régulièrement évaluée.

3. Les heures d'accompagnement en 6ème :

Elles s'adressent à tous les élèves. Ce sont des heures obligatoires à l'intérieur du temps scolaire : aide méthodologique essentiellement dans l'objectif d'aider l'élève à la construction de son autonomie.

b) le travail de maison

Les devoirs du soir sont un complément indispensable au travail de classe. Ils permettent aux élèves de contrôler leur compréhension, de s'entraîner pour consolider l'acquisition d'un contenu, de travailler à leur rythme, d'apprendre à gérer leur temps, de s'organiser, de prolonger un cours par des recherches ou des réflexions personnelles.

Un planning du soir est établi en début d'année pour que le travail à faire soit étalé le mieux possible sur la semaine en fonction des impératifs propres à chaque discipline.

Le travail de maison constitue un maillon important entre le cours et la maison. Les éducateurs des études apportent un soutien méthodologique au travail personnel.

Il y a des principes à respecter : avoir son matériel de classe, rendre son travail en temps voulu, se mettre au travail rapidement... Ces limites donnent tout son sens au cadre de travail. En cas de non respect de ces exigences certains élèves peuvent être retenus au Collège pour mener à bout leur contrat de travail et se remettre dans le rythme de travail: travail non fait, classeur en désordre, cours mal suivi...

c) La co-éducation,

Les parents ont un rôle important ; les enseignants comptent sur leur coopération pour appuyer le projet de La Prairie en accordant la même valeur qu'eux au cadre de travail mis en place et au projet éducatif.

Leur participation à la scolarité de leurs enfants évolue au moment de l'adolescence ; ils doivent assurer une logistique à la maison pour soutenir le travail de classe (planning des devoirs, cahier de texte, aide ponctuelle...), entretenir avec les professeurs des échanges réguliers mais dans le même temps prendre une plus grande distance par rapport au Collège qui doit rester le lieu de vie de leurs enfants.

Au niveau des classes, les échanges enseignants- parents au cours des réunions de classe ou des soirées-débat sont une aide précieuse dans les deux sens.

La représentativité des parents :

☑ Les parents délégués.

Les parents délégués sont les maillons essentiels dans les relations pour relayer la parole des autres parents de la classe : présenter un tableau de la situation vue de « l'autre côté », éclairer ou interroger les enseignants sur certaines questions, servir de médiateur dans les cas difficiles.

☑ **Le Conseil Consultatif du Collège.**

Chaque trimestre, il réunit les parents délégués, l'équipe enseignante et éducative autour d'objets communs de réflexion.

2. Le collège : un lieu de socialisation

Notre Collège d'Education Nouvelle met en œuvre une scolarité où les savoirs se conjuguent à un apprentissage de la citoyenneté. Il se dote de moyens pour que chaque élève soit en confiance, puisse s'exprimer et participe à l'amélioration de sa vie au Collège.

Avec tout le collectif du Collège, il va s'impliquer dans la mise en place d'un cadre institutionnel pour évoluer en tant qu'individu mais aussi en tant qu'être social devant faire l'expérience des autres.

a) S'approprier des règles de vie

La Prairie est un collège où les limites sont clairement posées dans le règlement intérieur et que les adultes sont en charge de relayer, d'expliquer, de rappeler au quotidien. Ce règlement est un outil qui figure dans tous les Carnets de Correspondance. Il comprend les lois qui sont imposées à tous au collège (obligation scolaire, sécurité). S'y ajoutent des règles que les élèves vont s'approprier en début d'année en les discutant, les modifiant, et qui servent de ciment à la fondation du groupe classe. Elles peuvent évoluer si nécessaire après proposition et débat en groupe.

Un élève désireux d'intégrer la Prairie découvrira ce fonctionnement particulier lors de la « journée des nouveaux », où il prendra contact avec les autres élèves, les professeurs, les éducateurs, le self, la récréation. Le fait que tout le monde se tutoie à la prairie n'est donc pas synonyme de laisser faire.

En plus de ce fonctionnement institutionnel, le professeur principal rencontre dès le début de l'année chaque élève pour établir une relation de confiance favorisant la réussite scolaire. Prendre en compte l'histoire de l'élève, ses interrogations permet de construire une scolarité sereine et valorisante.

D'autres outils sont mis en place au cours de séances de tutorat : « les contrats de travail et de comportement » sont votés par l'équipe enseignante et éducative pour certains élèves. Ces contrats, qui entraînent des attentes particulières de l'équipe enseignante et éducative, vont être suivis en tutorat par le professeur principal. Les élèves dits « sous contrat » sont donc suivis pendant un temps et les différences de statuts dues au contrat sont explicitées et débattues en conseil des élèves.

b) Etre acteur dans les lieux de parole.

L'adolescent est en train de se construire et nous lui proposons d'être acteur à part entière. Mais il ne suffit pas d'exprimer un souhait ou de critiquer l'action des autres pour faire avancer les choses. Le rôle de la parole est fondamental mais il s'agit une parole instituée, c'est à dire exprimée dans des lieux et des temps reconnus et respectés par tous les individus qui forment la communauté scolaire.

Ces moments permettent de réguler la vie au Collège : exprimer une opinion, écouter les autres, analyser les situations, pouvoir agir sur les événements. Ils permettent aussi de s'exercer à l'animation de groupe, à l'argumentation, au suivi de décision... La pratique de la Pédagogie institutionnelle est une réalité vécue et pratiquée par les élèves, et dont les effets sont visibles au quotidien. Elle fait partie intégrante de l'emploi du temps du collégien.

Le conseil des élèves :

1 heure hebdomadaire pour chaque classe

Les élèves et leur professeur principal établissent en commun l'ordre du jour : les rôles des élèves sont distribués à ce moment : le responsable de l'heure (indique la fin du cours au professeur), le facteur (chargé du cahier de textes de la classe), le tour de ménage... Ce conseil permet aux élèves de poser leurs questions sur différents points, de faire des propositions, d'échanger des informations ou de régler leurs conflits de la semaine. Il constitue une médiation pour sortir d'un problème délicat, il permet de prendre le groupe à témoin, de réfléchir ensemble, de faire évoluer des situations. C'est également le lieu de l'élaboration de projets de classe.

Le Grand Conseil du Collège :

Toutes les semaines, sur leur temps de pause, les deux délégués des huit classes se réunissent, font part de leurs questions et reçoivent les questions des autres : c'est l'échange interclasses. Ce conseil a la responsabilité de la gestion des clubs dont le fonctionnement est assuré par les élèves du Collège après validation du grand conseil. Cette instance valide ou invalide par un vote des délégués des demandes émanant des conseils de classes, et peut à son tour faire des propositions aux classes.

Les assemblées générales.

Elles permettent de se concerter sur les grandes questions qui préoccupent tout le Collège et réunissent tous les élèves du collège.

c) être responsable : les droits et devoirs.

L'autonomie est un long processus, un apprentissage dont l'un des leviers est la compréhension et l'adhésion de l'élève aux droits et aux devoirs correspondants à sa situation au collège. Petit à petit, aidé par les adultes, l'élève apprend à maîtriser des capacités (organisation, responsabilité, engagement...), dont les enjeux sont réels (activités gérées par les élèves eux-mêmes). Ceci accroît les droits dont ils peuvent disposer (mener une activité, un projet de façon autonome). Ces projets et leur encadrement par les élèves sont présentés au Grand Conseil qui valide par un vote le projet. Il peut arriver que, du fait d'un non-respect des règles instaurées, on soit privé de certains droits. Mais cette situation est toujours évolutive, car l'apprentissage de l'autonomie est fondé sur l'idée de la motivation des élèves et de l'amélioration des savoir être. C'est d'ailleurs le ressort du système.

3. Des adultes porteurs du projet

Une équipe

Une exigence et un investissement soutenus sont indispensables pour la mise en place et le suivi du projet éducatif :

- Les réunions hebdomadaires
- Les formations collectives
- La communication avec les parents

Les démarches pédagogiques doivent constituer une trame commune fondée sur nos échanges et nos questionnements, permettant d'améliorer et de rendre cohérentes nos pratiques.

Une démarche

Le travail pédagogique de l'enseignant : « Enseigner est l'art de faire émerger les questions et d'accompagner les élèves dans la recherche des réponses »

Célestin Freinet

- « Savoir organiser sa classe comme un chantier, plutôt qu'une caserne »

Fernand Oury

- Valoriser les réussites
- Evaluer
- Construire l'autonomie des élèves

Des échanges

L'atmosphère de confiance et les relations qui s'établissent avec les élèves sont indispensables à une communication réelle. Ici le tutoiement n'est pas un manque de respect ; simplement l'adulte n'avance pas sous la carapace de sa fonction. Il assume l'autorité inhérente à sa fonction en acceptant de recevoir questions, remarques et demandes. Son investissement dans d'autres tâches que celles de l'enseignement (suivi individualisé des élèves, coordination de l'équipe enseignante, régulation de la classe) le rend plus proche et les adolescents peuvent dès lors le considérer comme un interlocuteur véritable.

La formation Collective : une culture du Collège

L'innovation et la recherche sont fondamentales en Education Nouvelle : la formation est un moyen de fédérer une équipe autour d'objets communs de travail.

- La formation d'équipe axée sur des objectifs trans-disciplinaires.
- La concertation hebdomadaire de l'équipe facilite l'échange d'expériences et leur mise en pratique.
- Le travail avec un professionnel de l'adolescence à propos de cas d'élèves permet de trouver les réponses collectives les mieux adaptées.

- Les formations annuelles lors des rencontres de l'A.N.E.N. (Association Nationale pour le développement de l'Education Nouvelle).
- Chaque enseignant choisit en outre des formations centrées sur son domaine de compétences.

Nous sommes une équipe en recherche, en évolution, critique mais engagée et confiante dans l'idée que les valeurs de l'Education Nouvelle sont plus que jamais essentielles aujourd'hui.

Annexe : Cours et Activités au Collège La Prairie

Emploi du temps officiel (1 séquence = 55 minutes) selon les classes

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| ➤ français | entre 4,5 et 5,5 séquences |
| ➤ mathématiques | 4,0 séquences |
| ➤ langue vivante 1 | 3,0 séquences |
| ➤ langue vivante 2 | 3,0 séquences |
| ➤ hist/géo/educ civique | entre 3 et 3,5 séquences |
| ➤ S.V.T. | 1,5 à 2 séquences |
| ➤ technologie | 2,0 séquences |
| ➤ éducation artistique | 1,0 séquence |
| ➤ éducation physique et sportive | 3,0 séquences |
| ➤ éducation musicale | 1,0 séquence |

Activités propres à La Prairie

- étude dirigée : 1 ou 2 séquences
 - tutorat : 1 séquence tous les 15 jours
 - documentation : tous les jours de 13 h à 13 h 45
 - conseil des élèves : 1 séquence toutes les semaines
 - grand Conseil : 1 séquence toutes les semaines
 - clubs et activités diverses : hors temps scolaire
 - UNSS (escalade) mercredi après-midi
 - Les sorties et voyages intégrés au travail de classe.
-
- arts plastiques : galerie de peinture, musées
 - français : visite achats de livres en librairie, théâtre, cinéma
 - langues : voyages, films en version originale
 - hist/géo/SVT : sorties nature, visites diverses (sites, entreprises), enquêtes
 - technologie : stages en entreprise, forum des métiers, informations au CIO du quartier
 - sports : la séquence de deux heures se déroule sur des installations extérieures (piscine, espace collège)
 - UNSS escalade : sorties en milieu naturel pour les élèves et les berges de la Garonne les mercredis après-midi.